



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16664
6 juillet 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

Le message ci-joint adressé le 2 juillet 1984 par le Président de la République islamique d'Iran au Secrétaire général en réponse au message de ce dernier en date du 29 juin 1984 (S/16663), est distribué en tant que document du Conseil de sécurité, comme prévu dans le message du Secrétaire général.

Annexe

Texte du message, daté du 2 juillet 1984, adressé au Secrétaire général
par le Président de la République islamique d'Iran

J'accuse réception de votre message concernant la cessation de l'utilisation d'armes chimiques dans la guerre imposée par l'Iraq à l'Iran.

Comme vous le savez pertinemment, bien que le régime iraquien, violant toutes les normes et conventions internationales, ait massivement utilisé des armes chimiques contre nos forces, la République islamique d'Iran n'a jamais consenti à lui rendre la pareille. La République islamique d'Iran continue à s'opposer vigoureusement à toute utilisation de ces armes inhumaines et en condamne inconditionnellement l'usage.

Bien que le recours par l'Iraq à des armes chimiques ait été largement condamné sur le plan international, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, poursuivant sa politique partielle et de parti pris, a décidé d'adopter la position qu'il avait déjà prise lors de la destruction de zones civiles. Il est regrettable que cette position ait été maintenue quand l'Iraq a porté atteinte à la sécurité dans le Golfe persique.

Malgré ces tristes faits, le Gouvernement de la République islamique d'Iran, respectueux des principes islamiques et humanitaires, et désireux de prouver à nouveau sa bonne foi, se félicite de votre appel et déclare qu'il s'engage sans réserve à poursuivre sa politique de non-utilisation d'armes chimiques. Toutefois, il me semble nécessaire d'exprimer, une fois encore, notre manque total de confiance devant les engagements pris par le régime iraquien. Prétendre que des forces militaires sont concentrées dans les zones civiles (centres de populations civiles) est simplement une excuse pour bombarder ces zones. Ce fait justifie le peu de confiance que nous inspire le respect de ses engagements par le régime iraquien et exige de votre part vigilance et fermeté.

